

OFFRE D'EMPLOI

Journalier(ère) aux travaux publics

Service des travaux publics et infrastructures



La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, située dans la région de Lanaudière, compte près de 6 000 citoyens et est reconnue pour sa qualité de vie exceptionnelle, combinant la tranquillité de la campagne à la proximité de Montréal. Son territoire diversifié, à la fois agricole, résidentiel et commercial, en fait un milieu vivant, en constante évolution. Pour soutenir cette croissance et planifier le développement harmonieux du territoire, la Municipalité est à la recherche d'un(e) **journalier(ère) des travaux publics**.

Sommaire de la fonction

Relevant du contremaître des travaux publics, la personne occupant le poste de journalier a la responsabilité de réaliser, en tout ou en partie, les tâches relatives à l'entretien des infrastructures (routes, réseaux d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, parcs et espaces sous la responsabilité de la Municipalité). Elle doit notamment être en mesure de :

Vos responsabilités

- Assurer l'entretien des équipements sportifs et récréatifs;
- Assurer l'arrosage et l'entretien des patinoires;
- Assurer le déneigement et le déglacage des trottoirs des bâtiments municipaux;
- Assurer l'entretien des véhicules et de l'équipement;
- Participer à la réalisation de différents travaux de voirie tels que signaleur, tonte de gazon, entretien d'outils et d'équipement, entretien des parcs et réparations diverses;
- Participer à l'exécution de différents travaux municipaux relativement à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Profil recherché

Formation

- Diplôme d'études secondaires

Autres connaissances :

- Connaissance des réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- Connaissance des différents métiers interpellés par ces fonctions;
- Carte de la Sécurité en chantier (un atout);
- Permis de conduire obligatoire, classe 3 (un atout);
- Détenir de l'expérience du milieu municipal obligatoire;
- Capacités physiques démontrées pour exécuter les diverses tâches manuelles;
- Être orienté vers le citoyen.

Conditions d'emploi

- Poste permanent à temps plein (40 h / semaine).
- Horaire du lundi au vendredi : 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Taux horaire se situant entre 27,79 \$ et 30,10 \$ par heure.

Les conditions de travail seront déterminées en fonction de la Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5253 et sont accompagnées d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Comment postuler

Toute personne intéressée à ce poste et qui répond aux compétences recherchées est invitée à faire parvenir son curriculum vitae ainsi que sa lettre d'intention, **avant le 23 septembre 2026**, par l'un des moyens suivants, tout en indiquant le titre de l'emploi :

Contremaître à l'hygiène du milieu

Madame Roseline Gagnon
7, rue du Dr-Wilfrid-Locat, Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, J0K 3H0
Courriel : r.gagnon@arh.services

*Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, sans discrimination.*